



Doc. 14453
23 janvier 2018

Pour une convention européenne sur la profession d'avocat

Amendement¹ n° 1

Dans le projet de recommandation, paragraphe 3, après les mots «certaines affaires;», insérer les mots suivants:

«d'activités d'investigation menées illégalement pour obtenir des éléments du dossier, qui compromettent la garantie du secret professionnel des avocats;».

Déposé par:

LOGVYNSKYI Georgii, Ukraine, PPE/DC
GOLUB Vladyslav, Ukraine, PPE/DC
KIRAL Serhii, Ukraine, CE
SOTNYK Olena, Ukraine, ADLE
YEMETS Leonid, Ukraine, PPE/DC

1. 2018 - Première partie de session

